

This is the final peer-reviewed accepted manuscript of:

Amedeo A. Raschieri, *La fabrique de la liste dans l'Institutio oratoria de Quintilien*, in Marie Ledentu, Romain Loriol (éd.), *Penser en listes dans les mondes grec et romain*, Bordeaux, Ausonius, 2020, pp. 267-279.

The final published version is available online at:

<https://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr/collections/catalogue?coll=Scripta%20antiqua>

Rights / License:

The terms and conditions for the reuse of this version of the manuscript are specified in the publishing policy. For all terms of use and more information see the publisher's website.

*This item was downloaded from IRIS-AIR Università degli Studi di Milano
(<https://air.unimi.it>)*

When citing, please refer to the published version.

La fabrique de la liste dans l'*Institutio oratoria* de Quintilien

Amedeo Alessandro Raschieri

1. Introduction

Comme il est bien connu, le dixième livre de l'*Institutio oratoria* de Quintilien contient, dans son premier chapitre, un examen approfondi des auteurs grecs et latins qui sont utiles à la formation de l'orateur¹. Après avoir comparé les avantages tirés de la lecture, de l'écoute et de la prise de parole en public, Quintilien traite de ce que l'on peut appeler "les genres littéraires" et passe ensuite aux différents auteurs. Cette liste repose sur une sélection d'auteurs et l'auteur y exprime de brefs jugements sur les caractéristiques les plus importantes de chaque écrivain, selon le point de vue de l'éducation rhétorique. Quintilien utilise donc un classement par genres littéraires (la poésie épique, l'épigramme, la poésie iambique et lyrique, la comédie, la tragédie, l'histoire, l'art oratoire, la philosophie, et en plus la satire dans le domaine romain), auquel il ajoute des critères chronologiques et axiologiques qui doivent beaucoup à une longue tradition critique et philologique, citée de façon explicite².

D'un point de vue général, il est intéressant d'analyser cette liste comme une structure à la fois énonciative et argumentative, caractérisée par des dispositifs rhétoriques spécifiques et une intention propre à Quintilien de produire un discours critique, évaluatif, sur les œuvres qu'il commente. Sa composition est également influencée par les conceptions de l'auteur lui-même dans le domaine grammatical et rhétorique. Si pour Quintilien (*inst.* 1.4.2-3) le travail du grammairien consiste à enseigner l'art de parler (et d'écrire) correctement et à interpréter les auteurs sur la base de la pensée critique, du recours au jugement (*iudicium*), on peut dire que, de son point de vue, créer une liste signifie appliquer la méthode du grammairien à la sphère de compétences du rhéteur par la médiation de catégories rhétoriques et argumentatives comme la *conlatio*, la *comparatio* et l'*enumeratio*.

Pour expliquer ce point de vue particulier, j'envisagerai trois points principaux. Le premier concerne les activités du grammairien, telles qu'elles sont décrites par Quintilien, et notamment le problème du *iudicium*. Je m'appuierai notamment sur un exemple de lecture

¹ À propos de Quintilien en tant que maître d'éloquence, voir Kraus 2014. En général : Cousin 1967 ; Pujante 1999 ; Galand-Hallyn *et. al.*, éd. 2009. À propos du livre dixième de l'*Institutio oratoria* : Valmaggi 1901-1902 ; Di Meglio 1969 ; Cova 1990 ; Schwindt 2000 ; Murphy 2003 ; Citroni 2005 et 2006 ; Celentano 2006. On peut encore lire avec profit le commentaire de Peterson 1891.

² On peut lire, par exemple, Quint. *inst.* 10, 1, 66-67 sur le théâtre athénien : *Plures eius auctores, Aristophanes tamen et Eupolis Cratinusque praecipui. Tragoedias primus in lucem Aeschylus protulit, sublimis et grauis et grandilocus saepe usque ad uitium, sed rudis in plerisque et incompositus. [...] Sed longe clarius inlustrauerunt hoc opus Sophocles atque Euripides, quorum in dispari dicendi uia uter sit poeta melior inter plurimos quaeritur.* « Il y a de nombreux auteurs de comédies, mais Aristophane, Eupolis et Cratinos sont les principaux. Eschyle est le premier à avoir donné de l'éclat aux tragédies : il a un style sublime, grave et majestueux souvent jusqu'à l'excès, mais, en maints endroits, il est dépourvu d'art et d'harmonie. [...] Mais ce genre fut illustré d'un éclat de loin plus vif encore par Sophocle et Euripide, dont les styles différent, et l'on discute beaucoup la question de savoir qui l'emporte » (trad. de J. Cousin).

rhétorique d'Homère, l'auteur qui avait une place spéciale et de choix dans l'enseignement des grammairiens. Le deuxième point portera sur les procédés qui permettent la création d'une liste d'auteurs et d'œuvres par l'intermédiaire d'une analyse lexicale détaillée. Enfin, j'essayerai de montrer que ce travail de sélection, de comparaison et de jugement est rendu possible parce qu'il existe dans les pratiques grammaticale et rhétorique des procédés similaires, correspondant aux catégories conceptuelles mentionnées ci-dessus.

2. L'activité du grammairien et la lecture rhétorique d'Homère

Quintilien, dans l'*excursus* du dixième livre, se réfère plusieurs fois à la tradition grammaticale antérieure qui, sur la base du jugement critique, a créé des listes d'auteurs sélectionnés selon des critères chronologiques et stylistiques. Il fait ainsi référence à l'activité des philologues alexandrins, et en particulier à celle d'Aristarque et d'Aristophane de Byzance³. Dans un premier cas⁴, Quintilien affirme qu'Apollonios de Rhodes n'a pas été inclus dans la liste des auteurs canoniques pour des raisons historiques parce qu'Aristarque et Aristophane ne considéraient pas les auteurs qui leur étaient contemporains. Dans le deuxième cas⁵, il cite les trois poètes iambiques sélectionnés par Aristarque, mais il opère une nouvelle sélection en choisissant le seul Archiloque, dont la lecture est utile pour obtenir la facilité d'expression (*hexis*).

Cette tradition, selon Quintilien et dans la pratique scolaire romaine, s'était stabilisée dans l'activité pédagogique du *grammaticus*, décrite dans le premier livre⁶. Suite à l'acquisition de la lecture et de l'écriture, l'enfant commence à fréquenter l'école du grammairien. Aux yeux de Quintilien, il est indifférent de commencer par le grec ou le latin, puisque la méthode d'apprentissage est la même pour les deux langues. En outre, il témoigne qu'à son époque on préférait partir du grec et que cet enseignement (*professio*)⁷ était divisé en deux parties : la science du "parler" correctement (*recte loquendi scientia*) et l'interprétation des poètes (*poetarum enarratio*). Ainsi l'art de parler correctement est étroitement lié à l'art de bien écrire (*scribendi ratio*) et la lecture correcte (*emendata lectio*) précède nécessairement l'interprétation des auteurs ; en outre, le jugement critique (*iudicium*) se joint à toutes ces activités⁸.

Le *iudicium* est donc l'élément qui, dans la reconstruction historique de Quintilien, relie l'activité scolaire du grammairien et l'activité philologique des *grammatici* alexandrins : leur jugement sévère a conduit ces philologues à rejeter des vers entiers (*uersus ... censoria*

³ À propos de la philologie alexandrine, voir Pfeiffer 1968 (204-206 sur Quintilien) ; Montana 2015.

⁴ Quint. *inst.* 10, 1, 54.

⁵ Quint. *inst.* 10, 1, 59.

⁶ Quint. *inst.* 1, 4, 1-3. À propos de l'importance de ce passage de Quintilien pour l'histoire de la grammaire à Rome, voir Ax 2011. On lit une exposition générale sur le système éducatif proposé par l'*Institutio oratoria* dans Bloomer 2015.

⁷ Ce mot, dans l'acception de "profession", est attesté à partir de Velleius Paterculus (1, 16, 2), Celse (1 *pr.* 11) et Columelle (1 *pr.* 26) ; voir OLD, 1475.

⁸ Le *iudicium* correspond en grec à κρίσις. Dans le domaine grammatical, le μέρος κριτικόν (l'évaluation esthétique de la littérature) est la quatrième partie du système de Tyrannion qui comprenait aussi la critique textuelle (διορθωτικόν), la lecture (ἀναγνωστικόν) et l'exégèse (ἐξηγητικόν) ; voir Matthaios 2015, 199. Ce système était déjà connu par Varron (fr. 236 Funaioli) : *grammaticae officia, ut adserit Varro, constant in partibus quattuor, lectione enarratione emendatione iudicio*. À propos de la κρίσις du point de vue de la grammaire, voir aussi Callipo 2011, 97-98.

quadam uirgula notare), à reconnaître que certaines œuvres n'étaient pas authentiques (*libros qui falso uiderentur inscripti ... summouere familia*), à établir des listes d'auteurs, triées et sélectives (*auctores alios in ordinem redegerint, alios omnino exemerint numero*)⁹. C'est sur ce modèle que Quintilien procède à sa sélection d'auteurs et d'œuvres et forme la liste qu'il propose à l'attention des orateurs en formation. Son but diffère néanmoins de celui des grammairiens, parce qu'il cherche à offrir aux jeunes gens une éducation rhétorique et non une formation grammaticale. Mais peut-on – si c'est possible – distinguer ces deux activités, ces deux façons de construire une liste ? D'une certaine manière, Quintilien lui-même répond à cette question, lorsqu'il présente, au début de sa liste, un exemple complet d'une possible lecture rhétorique d'Homère, l'auteur le plus important et influent dans la tradition grammaticale (10, 1, 46-50)¹⁰.

Tout d'abord, Homère est supérieur à tous les autres auteurs pour le choix des sujets, non seulement les sujets élevés, où il se distingue par sa sublimité (*sublimitate*), mais aussi les sujets plus ordinaires, où il se distingue par la propriété des termes qu'il emploie (*propriate*). En second lieu, il excelle sur le plan du style, car il est riche et serré (*laetus ac pressus*), agréable et solennel (*iucundus et grauis*), admirable à la fois pour son éloquence (*copia*) et pour sa concision (*breuitate*). Enfin, il se distingue non seulement pour ses qualités poétiques mais aussi pour ses qualités rhétoriques (*nec poetica modo sed oratoria uirtute*)¹¹. Dans les œuvres d'Homère, on trouve des exemples d'éloges, d'exhortations et de consolations (*de laudibus exhortationibus consolationibus*). Par ailleurs, surtout dans les premier, deuxième et neuvième livres de l'*Iliade*, on peut lire d'excellents discours qui suivent toutes les règles du genre judiciaire et délibératif (*omnis litium atque consiliorum explicant artes*). En outre, Homère a été capable de représenter d'une façon efficace toutes les émotions (*adfectus*), les douces et les violentes (*uel illos mites uel hos concitados*).

D'un point de vue plus technique, il a construit des modèles parfaits pour les exordes (*legem prohoemiorum non dico seruauit sed constituit*), en fonction des caractéristiques théorisées plus tard par Aristote : les exordes doivent rendre les auditeurs bienveillants, attentifs et bien disposés (*beniuolum auditorem... intentum... et docilem*). La supériorité d'Homère ne concerne pas seulement les exordes, mais elle s'étend aussi à la *narratio*, qui est caractérisée par la concision (*quis breuius*), comme dans l'histoire de la mort de Patrocle, et par l'efficacité (*quis significantius*), comme dans la bataille entre les Curètes et les Étoliens¹². En outre, Homère présente une remarquable capacité argumentative (*quae probandi ac refutandi sunt*), parce qu'il emploie des comparaisons, des amplifications, des exemples, des

⁹ À propos de la terminologie employée ici, voir *infra* par. 3.

¹⁰ À propos de la lecture rhétorique d'Homère dans la tradition philologique grecque, voir Hunter 2015. Dans le domaine rhétorique, Denys d'Halicarnasse commençait déjà son examen des auteurs à imiter par Homère qu'il proposait de prendre comme un modèle dans sa totalité, surtout en ce qui concerne la représentation des caractères et des sentiments, pour la grandeur stylistique et pour l'économie de la narration (*de imit. epit.* 2, 1) : τῆς μὲν οὖν Ὀμηρικῆς ποιήσεως οὐ μίαν τινὰ τοῦ σώματος μοῖραν, ἀλλ' ἐκτύπῳσαι τὸ σύμπαν, καὶ λάβει ζῆλον ἡθῶν τε τῶν ἐκεῖ καὶ παθῶν καὶ μεγέθους, καὶ τῆς οἰκονομίας καὶ τῶν ἄλλων ἀρετῶν ἀπασῶν εἰς ἀληθῆ τὴν παρὰ σοὶ μίμησιν ἡλλαγμένων. « Dans la poésie d'Homère, prends comme modèle non pas un seul aspect de l'œuvre, mais la totalité ; essaie de rivaliser avec la peinture de mœurs qu'on y trouve, les passions, la grandeur, avec aussi l'économie de la matière et toutes les qualités sans exception, mais à condition de les modifier, pour une imitation véritable et personnelle » (trad. de G. Aujac).

¹¹ Sur la présence d'Homère dans la tradition rhétorique latine, voir Van Mal-Maeder 2015.

¹² Sur le rapport entre *breuitas* et *narratio*, voir Raschieri 2016.

digressions, des preuves matérielles et des preuves rationnelles (*similitudines, amplificationes, exempla, digressus, signa rerum et argumenta quae probandi ac refutandi sunt*). Enfin, dans les poèmes homériques, on trouve des exemples extraordinaires d'épilogues (*epilogus*), comme celui de Priam à Achille, et une excellente utilisation des moyens de l'*elocutio* (*in uerbis, sentiis, figuris, dispositione*).

Au-delà de son intérêt rhétorique, cette analyse d'Homère permet de comprendre pourquoi Quintilien ressent la nécessité de créer pour le futur orateur une liste d'auteurs, d'œuvres et de caractéristiques stylistiques à imiter. Si aucun auteur, grec ou latin, ne peut atteindre l'excellence d'Homère, modèle unique et inimitable, les poètes et les prosateurs inclus dans la liste de Quintilien ont des vertus littéraires que chaque orateur peut utilement observer et essayer d'imiter¹³. D'un point de vue historique, les listes d'auteurs ont d'abord fait leur apparition dans les domaines grammatical et philologique : la lecture et l'explication de textes par les auteurs les plus significatifs ont conduit à ce que ces derniers soient sélectionnés pour être lus dans les écoles, intégrant dans le même temps les listes d'auteurs canoniques à leurs principales caractéristiques stylistiques. L'exemple d'Homère, objet principal de l'analyse des grammairiens¹⁴, montre qu'il était possible de passer d'une lecture grammaticale à une analyse rhétorique, parce que les données issues des études grammaticales pouvaient avoir une nouvelle fonction dans un cadre d'éducation rhétorique. Par conséquent, on peut dire sur un plan plus général qu'il était possible à Quintilien de réutiliser les listes et analyses des grammairiens et de les proposer dans le contexte d'une analyse rhétorique.

La liste des auteurs et œuvres littéraires dérive donc de la tradition grammaticale et philologique, d'abord alexandrine et ensuite romaine ; elle entretient aussi une relation étroite avec la forme matérielle des volumes présents dans les bibliothèques et avec leurs catalogues. D'après l'expérience de Quintilien, ce type de liste était probablement utilisé comme un outil d'enseignement oral, et dans l'*Institutio oratoria*, elle avait atteint une forme figée par l'écriture. Dans le catalogue des auteurs, on note une présence forte de l'énonciateur qui présente sa sélection et exprime des jugements critiques ; en même temps, le lecteur est invité à élargir la liste sur la base des principes proposés par Quintilien. Les auteurs du catalogue et les œuvres deviennent l'objet d'une analyse critique de leur style et une ressource pour l'enseignement rhétorique, mais les principes de la sélection et de l'énumération sont également conçus comme des outils argumentatifs qui se caractérisent par une relation étroite

¹³ Sur l'imitation dans le livre dixième de l'*Institutio oratoria*, voir Salamon 2017. Selon Quintilien, on peut obtenir la *copia rerum et uerborum* en lisant et en écoutant les œuvres les meilleures (*inst.* 10, 1, 8 : *id autem consequimur optima legendo atque audiendo* ; 10, 1, 20 : *ac diu non nisi optimus quisque et qui credentem sibi minime fallat legendus est*). Quintilien suit l'opinion de Théophraste quand il affirme que la lecture des poètes est utile aux orateurs (*inst.* 10, 1, 27 : *plurimum dicit oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum multique eius iudicium sequuntur, neque inmerito*). D'un point de vue général, l'examen des auteurs grecs et latins est ouvert par l'affirmation de l'excellence d'Homère et se termine avec l'exemple négatif, sur le plan stylistique, de Sénèque. Sur le jugement de Sénèque par Quintilien, voir Gianotti 2011 (avec la bibliographie).

¹⁴ Dans un contexte latin, la critique des exercices philologiques sur le texte homérique apparaît par exemple chez Sen. *dial.* 10, 13, 2 : *Graecorum iste morbus fuit quaerere quem numerum Vlixes remigum habuisset, prior scripta esset Ilias an Odyssia, praeterea an eiusdem esset auctoris, alia deinceps huius notae, quae siue contineas nihil tacitam conscientiam iuuant, siue proferas non doctior uidearis sed molestior*. « Ce fut jadis une maladie des Grecs de se demander combien de rameurs avait Ulysse, si c'est l'Iliade ou l'Odyssée qui a été écrite la première, puis si elles sont du même auteur, ou autres niaiseries de cette espèce, que tu peux garder pour toi sans enrichir ta conscience ou publier sans paraître plus savant, mais seulement plus ennuyeux » (trad. de A. Bourgerly).

avec la théorie rhétorique.

En ce qui concerne le lexique, dans l'*Institutio oratoria*, on peut détecter la présence de mots-clés importants tels qu'*ordo* et *numerus* qui caractérisent la liste comme une série d'éléments rangés à partir d'un critère axiologique. Ceux-ci apparaissent aussi comme un moyen de faciliter la mémorisation. La séquence se distingue par une pluralité de marqueurs catalogaux et d'éléments structurants : la division opérée entre Grecs et Romains, genres et formes littéraires, noms de chaque auteur. Ces éléments permettent d'une part des lectures synoptiques et des comparaisons, mais constituent d'autre part un système complexe de connaissances qui permet aussi d'intégrer des éléments originaux, comme on le voit dans le cas de la satire, forme littéraire appartenant exclusivement à la tradition romaine. Pour ces raisons, la section qui contient la liste des auteurs (10, 1, 46-131) est très facile à identifier dans l'*Institutio oratoria* et se distingue des autres livres, des autres chapitres du dixième livre et de la première partie du même chapitre (10, 1, 1-45).

La liste des auteurs et œuvres possède un principe unificateur bien défini grâce à son utilité vis-à-vis de l'éducation rhétorique de l'orateur, et en particulier pour le progrès stylistique et expressif qu'elle permet. Elle recueille des modèles littéraires qui se caractérisent par leur grande valeur d'autorité et qui sont le point de départ d'un processus d'imitation et d'émulation. Le principe de classement à l'intérieur de ce catalogue est double : tout d'abord, il est représenté par l'élément chronologique qui conduit à la création d'une histoire littéraire dont sont exclus les auteurs contemporains ; d'autre part, le catalogue est ordonné sur la base des jugements de valeur qui ont conduit à la création des classements et au processus de sélection. Si Quintilien veut s'éloigner explicitement du modèle de la bibliothèque et des catalogues des livres, ce modèle est en réalité fondamental pour la subdivision générale à partir du critère linguistique (avec la distinction des auteurs grecs et latins), ainsi que pour l'organisation sur la base de genres littéraires. Dans ce processus, à travers la forme du catalogue, Quintilien peut passer de l'image d'une bibliothèque réelle à la construction d'une bibliothèque idéale pour l'orateur qui veut perfectionner sa compétence rhétorique dans un contexte historique et culturel très précis : celui de la société romaine de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

3. Les actions en jeu dans la rédaction d'une liste

Si on lit avec soin la liste des auteurs du dixième livre de l'*Institutio oratoria*, on peut identifier les actions, avec les verbes correspondants, qui désignent la création d'une liste selon les principes établis par Quintilien.

J'ai regroupé un premier ensemble de verbes sur la base d'une caractéristique commune : le préfixe *ex-* (*excerpere*, « séparer » ; *excidere*, « sortir de la mémoire » ; *excipere*, « excepter » ; *excutere*, « arracher, examiner » ; *eximere*, « enlever »). Par exemple, Quintilien veut choisir (*excerpere*)¹⁵ un petit nombre d'auteurs, qui se distinguent par leur excellence (10, 1, 45) : *paucos (sunt enim eminentissimi) excerpere in animo est* ; ou encore, quand il évoque la nécessité de connaître un auteur important comme Xénophon qu'il ne veut pas inclure dans le groupe des historiens, mais dans celui des philosophes (10, 1, 75) :

¹⁵ Sur l'emploi d'*excerpere* pour la sélection parmi des œuvres écrites, voir *ThLL*, 5, 2, 1227-1228.

*Xenophon non excidit mihi*¹⁶. Le verbe *excipere*, quant à lui, est utilisé dans deux cas : dans un premier passage (10, 1, 38), Quintilien se réfère au *Brutus* de Cicéron qui ne contient pas d'orateurs contemporains à l'auteur « excepté César et Marcellus » (*exceptis Caesare atque Marcello*) ; dans un autre cas (10, 1, 65), Homère est comparé pour ses caractéristiques uniques à Achille (*Homerum ... quem ut Achillem semper excipi par est*). Ailleurs, Quintilien utilise le verbe *excutere* : dans un cas (10, 1, 104), il dit qu'il connaît d'autres bons écrivains (*alii scriptores boni*), mais qu'il ne veut pas consulter des bibliothèques entières (*non bibliothecas excutimus*). À propos de Sénèque, d'un autre côté, Quintilien affirme qu'il ne veut pas l'enlever entièrement des mains des jeunes (10, 1, 126, *non equidem omnino conabar excutere*). Dans un cas, Quintilien utilise le verbe *eximere* (10, 1, 74) : le grec Philistos se distingue parmi la foule des historiens grecs et mérite une mention spéciale après Thucydide, Hérodote et Théopompe (*Philistus... qui turbare quamvis bonorum post eos auctorum eximatur*)¹⁷. La formation d'une liste dotée d'un haut degré d'autorité s'opère ainsi à travers deux pratiques complémentaires : la sélection et la reformulation des listes d'auteurs et d'œuvres.

D'autres actions permettant la création de ces listes peuvent être regroupées non plus par affinités linguistiques, mais selon des critères thématiques et fonctionnels. Une opération préalable à la création de la liste est le rassemblement des données, pour lequel Quintilien utilise les verbes *congerere* (« entasser »), *nominare* (« nommer ») et *persequi* (« parcourir »). Le verbe *congerere* est connoté négativement : en réponse au principe de sélection, Quintilien (10, 1, 56) imagine ses lecteurs qui entassent d'une façon indistincte les noms de nombreux poètes (*audire uideor undique congerenti nomina*). Sur un autre registre, et qui n'est pas spécifique à la liste, le verbe *nominare* (10, 1, 45 ; 91 ; 94 ; 104 ; 114) est employé au sens de « citer d'une manière précise », mais aussi au sens de « faire connaître par son nom » (10, 1, 94 : *sunt clari hodieque et qui olim nominabuntur*). De même, Quintilien utilise trois fois le verbe *persequi* (10, 1, 37 ; 45 ; 118) : il est conscient qu'on ne peut pas présenter une liste exhaustive (10, 1, 37 : *persequi singulos infiniti fuerit operis* ; 10, 1, 118 : *sunt alii multi disertis quos persequi longum est*), mais, en même temps, il veut passer en revue les lectures qu'il considère utiles à ceux qui ont l'intention de devenir orateurs (10, 1, 45 : *genera ipsa lectionum... persequor*).

Comme on l'a dit plus haut, le *iudicium* est crucial pour établir une liste sélective et fondée sur des critères stylistiques et rhétoriques selon le modèle proposé dans l'*Institutio oratoria*. Il faut juger des auteurs les plus célèbres avec modération et prudence (10, 1, 26, *modesto... et circumspecto iudicio*), tandis que l'opinion de savants de renom tels que Théophraste est particulièrement importante (10, 1, 27). Quintilien dit qu'il veut exprimer franchement son jugement (10, 1, 40 : *non est dissimulanda nostri quoque iudicii summa*), bien que, juste après, il affirme que tout le monde doit utiliser son discernement pour profiter de la lecture des écrivains du passé. Cependant, l'avis de Quintilien n'est pas présenté comme valide dans un sens absolu (10, 1, 69 : *meo quidem iudicio*), et il faut aussi être conscient que les opinions changent selon les époques (10, 1, 72 : *sui temporis iudiciis*). Pour lire certains

¹⁶ Sur l'importance de Xénophon dans l'éducation rhétorique à l'époque de Quintilien, voir Raschieri 2017. Sur *excidere* dans le sens d'« oublier », voir *ThLL*, 5, 2, 1239.

¹⁷ On lit aussi la tournure *eximi turbare* ou *se eximere turbare* (ou *turba*) dans Sen. *dial.* 5, 25, 3 (*se exemerit turbare*), [Quint.] *decl.* 384, 1 (*turbare exemit*) et Amm. 20, 4, 6 (*se ... eximeret turba*).

auteurs, il est nécessaire d'avoir un œil critique (10, 1, 116) et Quintilien admet qu'il a essayé de transmettre aux jeunes gens un sens du jugement plus sévère que celui en vogue à son époque (10, 1, 125 : *ad seueriora iudicia contendo*)¹⁸.

Pour rédiger une liste, cependant, il ne suffit pas de juger chaque auteur et chaque œuvre, mais il faut comparer les auteurs et leurs œuvres entre eux. En outre, la comparaison (*comparare, comparatio*) peut parfois conduire à une opposition (*opponere*). La *comparatio* par excellence est celle établie entre Homère et les autres poètes (10, 1, 51, *durissima in materia simili comparatio est*). À propos de l'utilité d'Euripide pour les orateurs, Quintilien souligne que, dans les discours et les réponses, ses textes sont comparables à ceux des meilleurs orateurs (10, 1, 68 : *dicendo ac respondendo cuilibet eorum, qui fuerunt in foro disertis, comparandus*). On peut aussi opposer les Grecs et les Romains, comme dans le cas du *Thyestes* de Varus qui peut être comparé avec des tragédies grecques similaires (10, 1, 98 : *cuilibet Graecarum comparari potest*), ou dans le cas de la comparaison entre Cicéron et Démosthène (10, 1, 105 : *eum Demostheni comparem*), pour laquelle Quintilien se montre très prudent et déclare que sa préférence va à l'auteur grec¹⁹. Dans ce contexte comparatif entre les cultures grecque et latine, l'opposition peut devenir plus forte, à tel point que Quintilien dit qu'il n'éprouve aucune gêne à opposer Salluste à Thucydide (10, 1, 101 : *nec opponere Thucydidi Sallustium uerear*) ou Cicéron à n'importe quel orateur grec (10, 1, 105 : *Ciceronem cuicumque eorum fortiter opposuerim*)²⁰.

Après avoir recueilli des données et comparé auteurs et œuvres sur la base du *iudicium*, le rhéteur peut exprimer son opinion, positive ou négative. Ainsi, Quintilien utilise un certain nombre de mots qui signifient admirer, apprécier, choisir : *admirari* et *admirabilis*, *commendare*, *degustare*, *praefere*, *probare* et *probabilis*. Parmi les auteurs admirés par Quintilien, on peut citer Théocrite parmi les Grecs (10, 1, 55) et Serranus parmi les Romains (10, 1, 89)²¹. D'une façon similaire, Ménandre a admiré l'œuvre d'Euripide, avant de devenir lui-même un modèle incontesté pour les orateurs (10, 1, 69). Après tout, concède Quintilien, dans l'œuvre de Sénèque aussi on peut trouver de nombreux éléments dignes d'admiration, même si, dans son cas, il est nécessaire de les choisir avec soin (10, 1, 131 : *multa enim, ut dixi, probanda in eo, multa etiam admiranda sunt, eligere modo curae sit, quod utinam ipse fecisset*). Pour exprimer un jugement positif, le rhéteur emploie aussi le verbe *commendare*,

¹⁸ Quintilien utilise aussi le verbe *pronuntiare* (10, 1, 26, *modesto tamen et circumspecto iudicio de tantis uiris pronuntiandum est*) dans le sens de « exprimer son opinion » ; voir OLD, 1488.

¹⁹ Selon Quintilien, il faut lire et apprendre par cœur Démosthène (10, 1, 105 : *legendum uel ediscendum potius*). Démosthène et Cicéron sont égaux dans l'*inuentio*, alors qu'ils présentent des différences dans l'*elocutio* (10, 1, 106). Quintilien (10, 1, 107) souligne également la supériorité des Romains dans la plaisanterie (*sales*) et dans la capacité d'émouvoir (*commiseratio*), en plus du fait que Cicéron se distingue par l'écriture de lettres et de dialogues. Démosthène, cependant, jouit de la priorité pour des raisons chronologiques et parce que la grandeur de Cicéron dérive de l'imitation de Démosthène, Platon et Isocrate (10, 1, 108).

²⁰ Sur les structures conceptuelles et temporelles qui, d'un point de vue romain, ont permis l'interaction entre les littératures grecque et latine, voir Hutchinson 2013, 5-42. Le savant affirme (31) : « the sequences of Greek and Latin literature are more than a catalogue from which authors can select to explore their own place in a genre. In particular, individual authors' activities are often drawn into a wider literary conflict between the two nations. The dominating image is that of national war ».

²¹ Dans les manuscrits, on lit *ferrenum/farrenum*, corrigé par Sarpe en *Serranum* à partir de la mention de ce nom dans Juvénal (7, 80) qui cite ce personnage avec Saleius Bassus. Voir Stramaglia 2008, 158 : « un Serrano è ricordato come poeta promettente ma morto in giovane età da Quint. 10, 1, 89 ; un personaggio con questo nome appare altresì coperto dai debiti in Mart. 4, 37, 3. Non è detto però che quest'ultimo sia identificabile con il Serrano poeta, ed il nome stesso è in realtà restituito per congettura in Quintiliano ».

comme dans le cas de Simonide (10, 1, 64), apprécié pour la précision de son expression et pour sa poésie agréable, et le verbe *degustare* (10, 1, 104 : *nos genera degustamus*), qui traduit le désir de « goûter » les différents genres littéraires²².

Souvent, le rhéteur emploie le verbe *praeferre* (8 exemples) pour les auteurs grecs et latins. Parmi les premiers, on peut citer Simonide (10, 1, 64), Philémon (10, 1, 72), Thucydide et Hérodote (10, 1, 73), et Démétrios de Phalère (10, 1, 80). Dans ce dernier cas, Quintilien reprend le jugement de Cicéron qui préférerait Démétrios aux autres orateurs du type moyen de l'éloquence (*quem tamen in illo mediocri genere dicendi praeferat omnibus Cicero*)²³. Dans de nombreux cas, en effet, le verbe *praeferre* est utilisé non pour exprimer l'opinion positive de Quintilien mais pour citer les opinions d'autres auteurs : c'est le cas de Simonide, Philémon et Démétrios de Phalère et, parmi les auteurs romains, Lucilius (10, 1, 93) et Calvus (10, 1, 115). Le verbe *praeferre* est encore utilisé pour exprimer le jugement positif de Quintilien à propos de Domitius Afer (10, 1, 118) et corroborer le jugement négatif sur Sénèque (10, 1, 126). Un autre couple de mots ayant un sens similaire est *probare-probabilis*, utilisé pour Euphorion avec la médiation de Virgile (10, 1, 56 : *quem nisi probasset Vergilius idem, numquam certe 'conditorum Chalcidico uersu carminum' fecisset in Bucolicis mentionem*), pour les historiens Clitarque (10, 1, 74) et Timagène (10, 1, 75) et, parmi les Romains, pour Aufidius Bassus (10, 1, 103).

D'un côté, donc, il est possible d'apprécier et de préférer un auteur ou une œuvre, et d'un autre, on peut aussi supprimer de la liste ou ne pas apprécier un auteur ou un ouvrage. Les principaux verbes utilisés dans ces cas sont *contemnere*, *damnare*, *omittere*, *reprehendere*, *transire*. Par exemple, nous trouvons une litote avec le verbe *contemnere* à propos d'Apollonios de Rhode (10, 1, 54), dont le travail, d'un niveau moyen et soutenu, n'est pas méprisable (*non... contemnendum*). Au contraire, le verbe *damnare* est utilisé non seulement dans le cadre du jugement négatif sur Sénèque (10, 1, 125), mais aussi à propos de ceux qui condamnent ce qu'ils ne comprennent pas (10, 1, 26 : *damnant quae non intellegunt*) et pour exprimer l'idée que le fait de négliger un auteur n'équivaut pas, d'une façon automatique, à un jugement négatif (10, 1, 57 : *nec ignoro... quos transeo nec utique damno*). En plus du verbe *omittere*, utilisé une seule fois (10, 1, 45), on trouve aussi le verbe *reprehendere* qui ne concerne que les auteurs grecs ; en particulier, il est employé pour le style surabondant de Stésichore (10, 1, 62), à propos de la comparaison entre Sophocle et Euripide (10, 1, 68) et pour la pédanterie d'Isocrate (10, 1, 79). Enfin, Quintilien utilise deux fois en deux paragraphes successifs (10, 1, 56-57) le verbe *transire* pour indiquer l'action de négliger certains auteurs et certaines œuvres.

Cet ensemble d'actions permet donc de dresser une liste des auteurs, que Quintilien désigne de deux manières : *in numerum redigere* et *ordo*²⁴. On peut lire la première

²² Voir *ThlL*, 5, 1, 1388 où l'emploi métaphorique du mot est interprété comme *summatim cognoscere, tractare, experiri*, et où sont cités deux autres passages de Quintilien où le verbe est utilisé d'une façon similaire (Quint. inst. 4, 1, 14 ; 10, 5, 23).

²³ Cic. orat. 92 : *in qua multi floruerunt apud Graecos, sed Phalereus Demetrius meo iudicio praestitit ceteris*.

²⁴ On lit ces deux tournures unifiées dans le premier livre de l'*Institutio oratoria* (1, 4, 3 : *in ordinem redegerint*) à propos des grammairiens alexandrins qui ont effacé les vers non authentiques, éliminé les livres apocryphes, rédigé des listes d'auteurs et qui ont exclu de ces listes quelques écrivains : voir *supra*. Nicolai 1992, 275-278, souligne la différence entre *ordines* et *indices* (définis comme « gli elenchi di tutti i rappresentanti dei vari generi », 278) et met l'accent, à partir d'un passage de Cicéron (or. 1, 4-5), sur la connotation agonistique du mot *ordo* (276). Puis, à propos du problème lexical qui concerne la correspondance entre *ordo* et *κάνων*, introduite

expression, dans le passage mentionné auparavant, portant sur l'activité des philologues alexandrins (10, 1, 54), qui contient également la première occurrence du mot *ordo*²⁵. Cela est aussi employé pour indiquer l'ordre des genres littéraires qui est suivi par l'exposition des auteurs grecs et latins (10, 1, 85, *idem nobis per Romanos quoque auctores ordo ducendus est*).

En général, il est intéressant de noter la grande précision avec laquelle les listes proposées par Quintilien sont ordonnées d'un point de vue axiologique. Ce fait est démontré par les passages sur Antimaque de Colophon (10, 1, 53) et Virgile (10, 1, 86). Dans le premier cas, Quintilien explique que pour la plupart des grammairiens, Antimaque occupe la deuxième place après Homère, mais qu'en raison de ses limites stylistiques, la différence entre *proximus* (très proche du premier) et *secundus* (en deuxième place) apparaît de manière évidente. Dans le second cas, Quintilien reprend et corrige implicitement ce classement, lorsqu'il rapporte le jugement que Domitius Afer lui a personnellement confié dans sa jeunesse : selon l'orateur, Virgile occupe la deuxième place après Homère, mais le poète latin est plus proche du premier que du troisième du classement (*secundus ... est Vergilius, propior tamen primo quam tertio*). Enfin, on peut souligner que Quintilien est conscient des opérations réalisées dans la création de ces listes d'auteurs et d'œuvres : le rhéteur affirme qu'il veut sélectionner (*excerpere*) un petit nombre d'auteurs (*paucos*) qui se caractérisent par leur exceptionnalité (*sunt enim eminentissimi*), de façon à pouvoir ensuite passer en revue (*persequor*) les lectures les plus appropriées pour ceux qui ont l'intention de devenir orateurs (10, 1, 45).

4. Les catégories rhétoriques

Jusqu'à ce point de notre développement, nous sommes restés dans un contexte grammatical : le jugement stylistique porté sur chaque auteur, le travail critique portant sur chaque œuvre et la préparation d'une liste d'auteurs relevaient traditionnellement de la compétence du grammairien, du moins selon la reconstruction proposée par Quintilien. Comment est-il alors possible d'interpréter la liste dans un contexte d'éducation et de pratique rhétorique ? Pour répondre à cette question, il faut mettre au jour le mécanisme conceptuel, le procédé énonciatif et argumentatif qui peut constituer l'environnement rhétorique d'une pratique qui, à l'origine, a été développée dans un milieu grammatical et philologique. La rédaction de listes d'auteurs et d'œuvres peut, à mon avis, être justifiée par la médiation de certaines catégories conceptuelles qui reviennent souvent dans l'*Institutio oratoria* : la *conlatio*, l'*enumeratio* et la *comparatio*.

Au livre cinquième, dans l'exposition sur les preuves tirées des éléments extérieurs à la cause, on lit que le mot *conlatio* a été utilisé par Cicéron en tant qu'équivalent au mot grec παραβολή (la comparaison), tandis que Quintilien préfère se contenter du mot *exemplum* pour

par David Ruhnken en 1768, Nicolai 1992, 251, affirme : « La scelta di Ruhnken non soltanto ha fatto violenza alla terminologia antica (τάξις, *ordo* ed espressioni participiali indicanti gli autori selezionati ed esclusi [...]), ma ha anche pesato in misura rilevante sull'intera questione. Infatti, se termini come τάξις o *ordo* non implicavano in alcun modo che le selezioni di autori proposte non potessero venir modificate o adattate alle varie esigenze, il vocabolo canone – nell'accezione cristiana per noi abituale – indica qualcosa di immutabile, di stabilito una volta per tutte ». Sur ce problème voir aussi Nicolai 2007 et 2015.

²⁵ Apollonios de Rhodes n'a pas été inclus dans la liste proposée par les grammairiens alexandrins pour des raisons chronologiques (*Apollonius in ordinem a grammaticis datum non uenit*).

décrire les différents types d'exemples et de comparaisons (5, 11, 2 et 23)²⁶. Le mot *conlatio* est employé d'une façon plus générale à propos de la comparaison des lois antithétiques (7, 7, 2) et à propos de la relation entre les éléments de la figure rhétorique du même nom (8, 3, 78). La comparaison est donc non seulement une tâche qui a précédé la rédaction d'une liste (d'un point de vue grammatical et stylistique, afin d'établir la valeur absolue et relative de chaque auteur et de chaque œuvre par rapport aux autres), mais elle est aussi un outil rhétorique rangé parmi les stratégies argumentatives que l'orateur peut utiliser (renforcer l'argumentation par la comparaison avec les éléments internes et externes de la cause).

Le terme d'*enumeratio*, quant à lui, est employé par Quintilien au quatrième livre pour définir la *partitio* (4, 5, 1), la partie du discours qui contient l'énumération ordonnée des propositions de l'orateur ou de son adversaire, ou même des deux²⁷. Dans le livre suivant, l'*enumeratio* (5, 14, 11) est associée à la *brevis conclusio* à propos des différentes possibilités pour conclure un épichérème²⁸. De même, on lit le mot *enumeratio* à trois reprises à propos de la péroraison, c'est-à-dire la conclusion du discours (6, 1, 1-3). De manière similaire au cas de la *conlatio*, l'*enumeratio* est donc un dispositif bien présent et codifié dans la théorie et la pratique rhétoriques ; grâce à celui-ci, on peut passer de la comparaison entre plusieurs éléments à leur organisation dans des listes ordonnées au début du discours (*partitio*), dans le développement argumentatif (*brevis conclusio*) et à la fin du discours (*peroratio*). L'énumération est également appliquée par Quintilien dans l'enseignement rhétorique afin de créer des listes d'auteurs et d'œuvres à lire si l'on veut atteindre une certaine facilité d'expression. À cet égard, il n'est pas difficile d'imaginer que les étudiants et les lecteurs de Quintilien, en connaissant la force argumentative de l'*enumeratio*, reconnaissaient de manière implicite son efficacité dans le premier chapitre du dixième livre de l'*Institutio oratoria*.

Enfin, il est intéressant d'analyser les nombreuses significations et utilisations du mot *comparatio*. Au livre premier de l'*Institutio oratoria*, ce mot est employé dans un contexte grammatical sous le sens de « comparaison » (1, 5, 45), en lien avec les superlatifs. Il est également employé comme méthode pour la détermination du cas, du genre et du nombre, selon un processus qui, de l'avis de Quintilien, n'est pas très utile pour l'analyse des formes verbales (1, 6, 4-5 ; 7 ; 9). La *comparatio* fait également partie des premiers exercices qui sont proposés aux élèves à l'école du grammairien (2, 4, 21) et elle fournit aussi le matériel pour les exercices rhétoriques plus avancés, qui sont utiles au discours délibératif et judiciaire (2, 4, 24)²⁹. D'un point de vue plus technique, Quintilien dit que, dans la tradition rhétorique

²⁶ Voir Lausberg 1998, 200-202. Pour Cic. *inv.* 1, 47-49, le *comparabile* se divise en trois parties, *imago*, *conlatio*, *exemplum* : le mot *imago* signifie la description des ressemblances entre des individus, la *conlatio* est le rapprochement de la *causa* avec n'importe quel phénomène, tandis que l'*exemplum* est la comparaison avec un fait qui vient de sources historiques ou littéraires (*res gestae*). Tous ces procédés rhétoriques font partie des stratégies argumentatives que l'orateur peut employer.

²⁷ Sur la notion d'*enumeratio*, voir Valette 2008. L'*enumeratio* en *rhét.* *Her.* 1, 17 équivaut à la *partitio* en Quint. *inst.* 4, 5, 1 et fait office de liste introductive des points à traiter (Lausberg 1998, 160). On peut trouver l'énumération dans la *partitio* comme dans la *peroratio*, où elle correspond à la *recapitulatio* (Lausberg 1998, 206). Cependant, l'*enumeratio* est aussi une figure rhétorique où les éléments de l'énumération sont les parties coordonnées d'un tout (Lausberg 1998, 299-302).

²⁸ Le mot *epichirema* est employé par Quintilien comme synonyme d'*enthymema*, forme incomplète du syllogisme, utilisée dans le domaine rhétorique (voir Lausberg 1998, 169-170).

²⁹ Sur la *comparatio* dans la *progymnasmata*, Lausberg 1998, 495, écrit : « the *comparatio* (Prisc. *Praex.* 8) or σύγκρισις ([Hermog.] *Progm.* 8; Aphth. *Progm.* 10; Theon *Prog.* 9; Nicol. *Prog.* 10) is the comparison of the praise [...] of two persons or things. The comparison may be made between equal or unequal objects ».

aristotélicienne, le mot *comparatio* a été utilisé pour l'un des *status quaestionis* (3, 6, 23). Ces *status quaestionis* sont les moyens utilisés pour définir chaque cause : le procédé consiste à comparer les conséquences du fait qu'il faut juger à la situation qui serait advenue si la conduite de l'accusé avait été différente.

Dans le même livre, Quintilien affirme que chaque *suasoria* n'est rien d'autre qu'une comparaison (3, 8, 34) où l'on oppose différentes hypothèses sur l'avenir afin de choisir la meilleure. Au livre quatrième, il est encore question de la *comparatio* au sujet des thèmes déclamatoires classiques tels que la confrontation entre le fils et la belle-mère (4, 2, 99), tandis qu'au livre cinquième, le mot est utilisé dans la discussion sur les arguments juxtaposés ou comparatifs (*adposita uel comparatiua*) qui peuvent être confrontés sans fin (5, 10, 91 et 94). La *comparatio*, comme instrument typique de l'argumentation et de la procédure judiciaire, est clairement présente dans les livres suivants (par exemple dans 6, 3, 66 ; 7, 2, 10, 22 et 27). Mais elle se rapporte aussi à l'*elocutio*, en tant que processus d'amplification (8, 4, 3) ou en tant que « comparaison » (8, 6, 9), par opposition à la « métaphore ». La *comparatio* est rangée enfin parmi les figures de mots et de discours (*conformationes uerborum ac sententiarum*) dont Quintilien parle au neuvième livre (9, 2, 16 et 100).

Pour Quintilien, donc, la comparaison et la compilation des listes ne résultent pas seulement d'une pratique grammaticale consolidée qui trouve ses origines dans la philologie alexandrine, mais elles entrent aussi parfaitement dans les processus typiques de la rhétorique. Quintilien reçoit de la tradition grammaticale et philologique des listes d'auteurs, d'ouvrages et de jugements critiques, et structure ces données sous une forme large et de façon rigoureuse. Dans la macrostructure comparative entre auteurs grecs et romains insérée dans la grille des genres et formes littéraires, il dresse en particulier des microlistes fondées sur la *conlatio*, l'*enumeratio* et la *comparatio*. La liste des auteurs et œuvres se transforme ainsi en une structure argumentative efficace pour démontrer l'importance de la lecture des écrivains et formes littéraires que le rhéteur a sélectionnés afin d'améliorer la formation des futurs orateurs. Ainsi, nous trouvons une double justification pour dresser une liste d'auteurs et d'œuvres dans le dixième livre de l'*Institutio oratoria* : Quintilien exploite la fonction rhétorique et argumentative de la pratique grammaticale afin de convaincre ses lecteurs de l'utilité de lire les auteurs précédents pour atteindre l'excellence oratoire.

5. Conclusion

Lorsque Quintilien dresse sa liste des auteurs et des œuvres fondamentales pour la formation de l'orateur, il utilise un vocabulaire et un ensemble de processus typiques de la tradition grammaticale, mais qui ont aussi un sens profond du point de vue rhétorique. Après avoir démontré par l'exemple d'Homère qu'une lecture rhétorique des auteurs habituellement commentée par la grammaire est possible, Quintilien peut rédiger une liste fondée sur une collection de données, une sélection, une comparaison et un jugement littéraire approfondis. Cependant, pour le rhéteur, ces actions sont possibles et justifiées parce que les mêmes opérations mentales et les mêmes processus sont largement utilisés dans le domaine de la rhétorique, à l'école et dans les activités oratoires réelles. À travers ces caractéristiques, on peut donc reconnaître les raisons de l'originalité de Quintilien et du fait qu'on ne trouve pas dans l'antiquité de listes d'auteurs et d'œuvres littéraires comparables à celle que présente

| l'*Institutio oratoria* sur le plan de l'exhaustivité, de la brièveté et de l'efficacité.

Bibliographie

- Ax, W. (2011) : “Quintilian’s ‘Grammar’ (*Inst.* 1.4-8) and its Importance for the History of Roman Grammar”, in : Matthaïos, S., Montanari, F. et Rengakos, A., dir., *Ancient Scholarship and Grammar. Archetypes, Concepts and Contexts*, Berlin, 331-346.
- Bloomer, W.M. (2015) : “Quintilian on Education”, in : Id., dir., *A Companion to Ancient Education*, Chichester, 347-357.
- Callipo, M. (2011) : *Dioniso Trace e la tradizione grammaticale*, Rome-Acireale.
- Celentano, M.S. (2006) : *Dalla scrittura all’eloquenza: le regole e i modelli nel decimo libro dell’Institutio oratoria*, in : Calboli Montefusco, L., dir., *Papers on Rhetoric VII*, Rome, 31-41.
- Citroni, M. (2005) : “Finalità e struttura della rassegna degli scrittori greci e latini in Quintiliano”, in : Mazzoli, G., dir., *Modelli letterari e ideologia nell’età flavia*, Côme-Pavie, 15-38.
- (2006) : “Quintilian and the Perception of the System of Poetic Genres in the Flavian Age”, in : Nauta, R., Van Dam, H.J. et Smolenaars, J.J.L., dir., *Flavian Poetry*, Leyde-Boston, 1-20.
- Cousin, J. (1967) : *Études sur Quintilien*, Paris.
- Cova, P.V. (1990) : “La critica letteraria nell’*Institutio*”, in : Cova, P.V., Gazich, R., Manzoni, G.E. et Melzani, G., *Aspetti della ‘paideia’ di Quintiliano*, Milan, 9-59.
- Di Meglio, S. (1969) : *La critica letteraria: dal X libro dell’Institutio Oratoria*, Milan.
- Galand-Hallyn, P., Hallyn, F., Lévy, C. et Verbaal, W., dir. (2009) : *Quintilien ancien et moderne*, Turnhout.
- Gianotti, G.F. (2011) : “Quintiliano, Seneca e l’ombra di Edipo”, in : Balbo, A., Bessone, F. et Malaspina, E., dir., *Tanti affetti in tal momento’. Studi in onore di Giovanna Garbarino*, Alexandrie, 451-458.
- Hunter, R. (2015) : “The Rhetorical Criticism of Homer”, in : Montanari *et al.*, dir. 2015, vol. 2, 673-705.
- Hutchinson, G.O. (2013) : *Greek to Latin. Frameworks and Contexts for Intertextuality*, Oxford.
- Kraus, M. (2014) : “La ‘chaire’ de Quintilien et les chaires de rhétorique dans l’antiquité gréco-romaine”, in : Calboli Montefusco, L. et Celentano, M.S., dir., *Papers on rhetoric XII*, Pérouse, 125-143.
- Lausberg, H. (1998) : *Handbook of Literary Rhetoric*, Leyde-Boston-Cologne.
- Matthaïos, S. (2015) : “Greek Scholarship in the Imperial Era and Late Antiquity”, in : Montanari *et al.*, dir. 2015, vol. 1, 184-296.
- Montana, F. (2015) : *Hellenistic Scholarship*, in : Montanari *et al.*, dir. 2015, vol. 1, 60-183.
- Montanari, F., Matthaïos, S. et Rengakos, A., dir. (2015) : *Brill’s Companion to Ancient Greek Scholarship*, 2 voll., Leyde-Boston.
- Murphy, J.J. (2003) : “Quintilian’s Advice on the Continuing Self-Education of the Adult Orator: Book X of the *Institutio oratoria*”, in : Tellegen-Couperus, O., dir., *Quintilian and the Law: The Art of Persuasion in Law and Politics*, Leuven, 247-252.
- Nicolai, R. (1992) : “Il canone degli storici greci”, in : Id., *La storiografia nell’educazione antica*, Pise, 249-339.
- (2007) : “Il canone tra classicità e classicismo”, *Critica del testo*, 10, 1, 95-103.

- (2015) : “David Ruhnken e la riscoperta dei canoni letterari nel XVIII secolo”, in : Audano, S., dir., *Aspetti della fortuna dell’antico nella cultura europea, Atti dell’undicesima giornata di studi, 14 marzo 2014, Sestri Levante, Foggia*, 203-226.
- OLD (1968-1982) : Glare, P.G.W., éd., *Oxford Latin Dictionary*, Oxford.
- Peterson, W. (1891) : *M. Fabi Quintiliani Institutionis oratoriae liber decimus*, Oxford.
- Pfeiffer, R. (1968) : *History of Classical Scholarship from the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford.
- Pujante, D. (1999) : *El hijo de la persuasion: Quintiliano y el estatuto retórico*, Logroño-Calahorra.
- Raschieri, A.A. (2016) : “*Brevitas e narratio* tra Cicerone e Quintiliano”, in : Borgogni, D., Caprettini, P. et Vaglio Marengo, C., dir., *Forma breve*, Turin, 141-151.
- (2017) : “Alla ricerca del lettore ideale: insegnamento retorico e modelli letterari tra Quintiliano e Dione di Prusa”, *Lexis*, 35, 335-353.
- Salamon, G. (2017) : “*L’imitatio* au livre X de l’*Institution oratoire*”, *Vita latina*, 195-196, 249-262.
- Schwindt, J.P. (2000) : *Prolegomena zu einer Phänomenologie der römischen Literaturgeschichtsschreibung. Von den Anfängen bis Quintilian*, Göttingen.
- Stramaglia, A. (2008) : *Giovenale, Satire I, 7, 12, 16. Storia di un poeta*, Bologna.
- ThLL (1900-en cours) : *Thesaurus linguae Latinae*, Leipzig-Berlin-Boston.
- Valette, E. (2008) : “*Enumeratio*. La notion de ‘catalogue’ à l’épreuve des pratiques oratoires romaines”, *Textuel*, 56, 77-104.
- Valmaggi, L. (1901-1902) : “Osservazioni sul libro X di Quintiliano”, *AAT*, 37, 222-229.
- Van Mal-Maeder, D. (2015) : “*Testis carminum antiquitas*. Homère dans la rhétorique et les déclamations latines”, in : Dubel, S., dir., *À l’école d’Homère : la culture des orateurs et des sophistes*, Paris, 47-60.